

DÉBAT PUBLIC

GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

CAHIER D'ACTEUR

N°7- FÉVRIER 2014



Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine (CASVS)

Composée des villes de Draveil, de Vigneux-sur-Seine et de Montgeron, la CASVS constitue un ensemble de 80000 habitants aux portes du Grand Orly et du Centre Essonne Seine Orge.

Elle se situe ainsi au cœur d'une ceinture verte marquée par la présence du massif forestier de Sénart, des vallées de la Seine et de l'Yerres. La Seine constitue à la fois un facteur d'identité territoriale et de trait d'union en matière d'aménagement régional. Ses compétences portent sur l'aménagement du territoire, les transports de proximité, le développement économique, la politique locale de l'habitat, la collecte et la valorisation des déchets, la préservation du patrimoine naturel et d'aménagements de liaisons douces en bords de Seine.

La CASVS gère également un réseau d'équipements culturels, de piscines et de maisons de l'emploi.

CONTACT :

**Communauté d'Agglomération
Sénart Val de Seine**

6 bis bd Henri Barbusse

91210 DRAVEIL

0169731520

www.casvs.org

Communauté d'Agglomération Sénart Val de Seine (CASVS)

UNE COLLECTIVITE ENGAGEE DANS L'AMENAGEMENT DU SUD-EST FRANCILIEN

Le grand stade de rugby : un projet dimensionnant pour les deux rives de la Seine en Essonne

La contribution que souhaite apporter à ce débat la CASVS portera sur les aspects suivants :

- > Un atout pour structurer les activités de la santé, de la recherche, du savoir et de la connaissance autour des valeurs du sport. La CASVS conserve un tissu important lié à la présence de centres hospitaliers (AP-HP autour du complexe Joffre-Dupuytren de Draveil) et d'un tissu de petites entreprises liées aux services à la personne.
- > Un vrai levier d'insertion économique au travers de l'implantation autour du stade de commerces, d'activités tertiaires, de sièges d'entreprises et d'un village de loisirs. Cette attractivité rayonnera donc au-delà du territoire d'Evry Centre Essonne.
- > Une opportunité de développement d'un tourisme de proximité lié aux séjours des supporters, à la progression du nombre de nuitées en Essonne et à la proximité de l'aéroport d'Orly. La CASVS compte sur son territoire les deux principales destinations touristiques de l'Essonne : la base régionale de loisirs du Port aux Cerises à Draveil et Vigneux-sur-Seine et la forêt de Sénart.
- > Une opportunité de moderniser la ligne D du RER, classée parmi les lignes malades par le président de la SNCF. Cette desserte en irriguant la gare d'Orangis Bois de l'Epine pourrait ainsi bénéficier des investissements nécessaires quant à sa régularité, à son exploitation, à la réorganisation de ses missions et à ses grilles horaires.

DÉBAT PUBLIC

GRAND STADE DE RUGBY

Un projet de la Fédération Française de Rugby situé à Ris-Orangis (Evry Centre Essonne)

Un équipement s'inscrivant dans les dynamiques territoriales du Sud-est francilien

Le projet d'implantation du grand stade à Ris-Orangis constitue une réelle opportunité de fédérer l'ensemble des collectivités riveraines de la Seine en Essonne autour d'un équipement structurant.

Par ailleurs, l'implantation du grand stade constituerait une opportunité indéniable notamment dans la perspective d'une candidature à l'organisation de la coupe du monde de rugby voire des JO de 2024.

Au-delà de l'aspect sportif, il s'agit ainsi de créer des synergies entre les partenaires de l'innovation et de la recherche, de favoriser le désenclavement par une offre de transports en commun de qualité, et d'accompagner les stratégies de mise en valeur d'un ensemble naturel et paysager.

Ce projet doit donc s'appuyer sur un fort ancrage territorial et susciter des convergences entre l'aménagement d'une concentration d'activités à vocation ludiques et commerciales d'une part et les ressources d'un tourisme de proximité.

Cette proximité peut s'appuyer notamment sur des destinations fortes telles que la base régionale de loisirs de Draveil et Vigneux-sur-Seine et sur les études portant sur la création d'itinéraires de liaisons douces entre la vallée de la Seine et la forêt de Sénart.

Profiter de l'implantation du grand stade pour moderniser la ligne D du RER

Les études intégrées au dossier du Maître d'Ouvrage indiquent que l'un des modes privilégiés d'accès au grand stade sera effectué par la gare d'Orangis Bois de l'Épine, soit plus de 17000 spectateurs convergeant 2 heures avant le coup d'envoi.

À l'horizon 2027, annoncé pour l'achèvement des diverses zones d'activités commerciales et tertiaires, la part modale assurée par les transports en commun devrait être de 41%.

Cette branche du RER D constitue une épine dorsale sur laquelle viennent se greffer divers projets d'habitat, de renouvellement urbain dans les périmètres de gare et d'installation d'équipements. Ainsi en est-il sur la ville de Vigneux-sur-Seine autour de l'opération visant à la constitution d'un authentique cœur de ville dans le quartier de la Croix Blanche.

À l'occasion du comité de ligne 2012 réunissant les collectivités locales, les associations d'usagers, le STIF, la SNCF et RFF, la régularité de la branche Paris/Orangis Bois de l'Épine/Evry-Courcouronnes n'était que de 85,4% bien loin des objectifs contractuels de 92,5%.

Les causes relèvent notamment d'une longueur excessive des missions mais avant tout d'un vieillissement des infrastructures et du matériel roulant.

Ces faits sont peu flatteurs vis-à-vis d'une ligne fréquentée au quotidien par 550000 voyageurs, soit une augmentation de plus de 50% en 10 ans. À elle seule, la ligne D transporte autant d'usagers par jour que l'ensemble du nombre de passagers TGV.

Le plan de mobilisation pour les transports 2013-2017 signé le 19 juillet 2013 entre l'État et la région Ile de France affecte 653 Millions d'Euros répondant à des urgences comme la résolution du nœud ferroviaire de Corbeil-Essonnes ou le doublement des voies entre Juvisy et Grigny.

Serait-ce donc suffisant pour faire face tant aux affiches sportives promises qu'au nombre d'emplois créés ?

Les horizons de réalisation des ambitions de la phase 2 du schéma directeur de la ligne D semblent être repoussés en 2025 soit bien au-delà de la date d'ouverture du grand stade : projet de doublement du tunnel Gare du Nord-Châtelet les Halles, opportunité de réserves de voie en gare de Paris Lyon surface, passage à 8 trains à l'heure de pointe sur la branche desservant le stade.

Au total ces travaux représenteraient un investissement supérieur au milliard d'euro.

Au-delà de l'accès depuis les principales gares TGV et l'aéroport d'Orly, se pose pour les collectivités environnantes la question du lien avec les réseaux de bus.

Les plans de rabattement vers les zones économiques incluses dans le périmètre d'intervention foncière restent axés sur le territoire du Centre Essonne alors que l'aire de recrutement des activités tertiaires et commerciales s'étendra naturellement vers la rive droite de Seine, aujourd'hui enclavée.

Des solutions de transports en commun complémentaires permettront de prendre en compte la totalité des bassins de vie et d'emplois impactés.

Par ailleurs, cet équipement d'envergure pourrait servir de levier à une requalification des rocade routières et de la mise à disposition d'une voie dédiée au bus, ce que préconise le Plan de Déplacements Urbains de la Région Ile de France.



Bien plus qu'un stade : un projet majeur de développement économique pour le Centre Essonne et le Val de Seine

Les ambitions manifestées par les porteurs du projet consistent notamment à créer un pôle d'excellence autour des activités liées au sport.

Il se veut ainsi comme un parc d'activités prenant notamment en compte la recherche sur les pathologies liées aux pratiques sportives à travers la présence immédiate d'acteurs comme le Génopôle, l'université d'Evry ou le Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF).

De manière plus large, l'Essonne constitue l'un des maillons d'un « Cône Sud de l'Innovation » labellisé parmi les documents majeurs de planification et de prospective à l'échelle francilienne.

Le Plan Stratégique Régional de Santé arrêté le 11 octobre 2011 met notamment en avant une ambition quinquennale d'amélioration des parcours de santé pour les personnes les plus âgées et des actions visant à renforcer l'offre de soins vis-à-vis des personnes souffrant de handicaps.

L'implantation de laboratoires au sein de la future Zone d'Aménagement Concerté peut être une occasion d'accélérer les

programmes existants de recherche émanant du Génopôle sur les conséquences du vieillissement, de la dépendance ou des difficultés à se mouvoir.

La présence sur la ville de Draveil de l'hôpital Dupuytren affilié au réseau Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est un atout en matière de compréhension des pathologies liées au grand âge.

A ce titre, les études portant sur une ligne de transports en commun à destination du Centre Hospitalier Sud Francilien, reliant les deux rives de Seine, prennent en compte les échanges et les liens existant entre les établissements de santé, moteurs de l'économie présente : Hôpital Dupuytren au sein du réseau de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, Hôpital Lucie et Raymond Aubrac de Villeneuve-Saint-Georges. La vocation de cette ligne future intègre également les aspects liés aux formations médicales, hospitalières et infirmières.

Cette ligne serait connectée à la branche du RER D desservant la future ZAC.

L'exemple du Stade de France montre bien à quel point un équipement sportif peut changer la physionomie d'un bassin d'emplois et élargir les aires traditionnelles de recrutement des entreprises.

Les conclusions principales des études réalisées par les porteurs du projet mettent en avant les dimensions liées aux commerces, à la restauration, aux loisirs soit près de 7000 emplois permanents.

Les différents partenaires se sont engagés ainsi à favoriser l'emploi local et à développer un catalogue de formations.

Par ailleurs, le dossier du Maître d'Ouvrage fait état de clauses d'insertion à l'égard des publics les plus défavorisés, les résidents des Zones Urbaines Sensibles, les jeunes de moins de 25 ans.

A cette fin un groupe de travail s'est constitué autour des conseillers généraux et des élus de l'agglomération d'Evry Centre Essonne.

La CASVS propose donc que cette démarche puisse être élargie aux agglomérations limitrophes en lien avec le réseau des maisons de l'emploi et des missions locales.



Accompagner le tourisme de proximité à travers la présence du grand stade

Les principales retombées financières et fiscales de ce projet sont liées aux dépenses portant sur l'hôtellerie et la restauration.

Assister à un événement au grand stade pourrait être l'occasion de mieux découvrir le Sud-est francilien, trop souvent éloigné d'offres de visites concentrées sur la capitale et quelques sites emblématiques.

Telles sont quelques unes des ambitions inscrites au sein du Schéma Départemental du Tourisme et des Loisirs 2012-2016.

Pour mémoire, la fréquentation annuelle tant de la base régionale de loisirs du Port aux Cerises sur les communes de Draveil et Vigneux-sur-Seine que de la forêt de Sénart dépasse le million de visiteurs.

Ces deux espaces naturels et de détente se situent à quelques kilomètres seulement du grand stade.

La création du village loisirs pourrait ainsi, par ses facilités d'hébergement, inciter à l'accompagnement de ce schéma départemental autour de parcours dédiés à la randonnée et au développement de la pratique équestre.

CONCLUSION

Pour réussir l'implantation du grand stade et son effet de levier vis-à-vis de l'implantation d'activités et de facteurs d'attractivité, il est important que ce projet puisse être soutenu au-delà du simple périmètre de l'agglomération d'Evry Centre Essonne.

Ce stade soit être porteur d'un dynamisme propre au Sud francilien et partager les valeurs d'un esprit d'équipe.

Pour transformer l'essai, il est nécessaire que les formes de partenariats et de concertations puissent associer les collectivités limitrophes dont la CASVS.

Ce que le grand stade pourrait apporter en matière de création d'emplois et d'amélioration conséquente de l'exploitation de la ligne D, les villes de la CASVS pourraient y ajouter ses atouts en matière de qualité de vie et de développement durable.

Pour cela il est primordial que le stade et ses abords puissent bénéficier d'excellentes conditions d'accès par les réseaux de transports en commun, de désenclavements de la rive droite de la Seine en Essonne, et d'une prospective économique avec les acteurs référents que ce soient les CCI, Pôle Emploi, l'Agence pour l'Economie en Essonne et les structures de proximité (maisons de l'emploi, missions locales).

Dans le cadre du débat public organisé par :